

Statut socio-économique et fécondité : cas de l'Algérie

Nacer Boulfekhar

Enseignant maitre assistant A, faculté des lettres et sciences sociales

Université Saad Dahlab Blida-Algérie

ملخص:

كثيرة هي البحوث و الدراسات التي اهتمت بموضوع الخصوبة و علاقتها بالعوامل الاقتصادية والاجتماعية و الثقافية. لكن التعامل مع هذه المتغيرات تم في الغالب بشكل تجزيئي يتم فيه أخذ المتغيرات واحدا واحدا دون التركيز على محصلة تفاعلها فيما بينها. و من المهم هنا الانتباه إلى أن تفاعل هذه العوامل فيما بينها له دور كبير في تحديد المكانة الاجتماعية أو الطبقة الاجتماعية التي ينتمي إليها الفرد أو الأسرة أو الجماعة. و من المفيد أيضا معرفة كيفية تأثر الخصوبة بهذا الانتماء الاجتماعي. للقيام بهذا البحث فإننا سنستخدم الطريقة الإحصائية المسماة "تحليل المركبات الأساسية" معتمدين على معطيات المسح الوطني الخاص بصحة الأسرة المنجز سنة 2002.

Résumé : Beaucoup d'études sur la fécondité se sont focalisées sur les liens bivariés et multivariés qu'entretiennent les variables socio-économiques et culturelles avec elle. Dans le présent travail on a préféré adopter une approche différente qui ne consiste pas à mettre en exergue l'effet propre de chaque variable prise isolément, mais plutôt d'étudier comment l'appartenance sociale, qui constitue une résultante d'une multitude de variables socio-économiques et culturelles, influe sur la fécondité. Pour répondre à l'objectif sus mentionné on a jugé utile d'appliquer la méthode d'analyse en composantes principales pour construire les catégories sociales en s'appuyant sur les données issues de l'enquête nationale algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant réalisée en 2002.

Introduction -1

La stratification sociale désigne le processus par lequel des individus, des familles ou des groupes sociaux sont rangés d'une manière hiérarchique de telle sorte que les uns occupent les échelons supérieurs et les autres

occupent les échelons inférieurs ⁽²⁾. Selon Davis et Moore ce positionnement est le résultat de la distribution inégale des droits et des obligations dans la société ⁽³⁾. Cette distribution inégale des droits et des obligations conduit inéluctablement vers des avantages, économiques, sociaux, politiques et culturels différents, qui se traduisent par des comportements et de modes de vie différents ⁽⁴⁾. Le «statut socioéconomique» est Parmi les systèmes de stratification les plus importants que les sociétés développent et maintiennent. Il est basé principalement sur des critères économiques et sociaux.

Pour désigner les différents états représentant les conditions socioéconomiques des ménages, en vue de les étudier, les mesurer, les comparer et d'apprécier leur impacts sur les phénomènes objet de l'étude, on se réfère le plus souvent à des concepts comme la classe sociale, le statut socioéconomique, la position sociale et beaucoup d'autres termes qui sont souvent utilisés d'une manière interchangeable malgré leurs bases théoriques et leurs significations différentes⁽⁵⁻⁶⁾.

Ces concepts exerçaient et continuent d'exercer une attirance remarquable dans les études ayant trait à la sociologie et aux sciences sociales en général ⁽⁷⁾. Ils sont souvent introduits dans les recherches pour expliquer les différences pouvant caractériser les phénomènes étudiés et ce à l'intérieur (intra) et entre les populations. Ils sont également utilisés pour analyser et expliquer les processus de développement et de changement dans les sociétés. L'usage de ces concepts est si répandu et tellement différent que la tentative d'explorer les travaux qui leur sont consacrés pour essayer de les synthétiser est pratiquement futile ⁽⁸⁾. Il n'est peut être pas aberrant de penser qu'il y a autant de définitions pour ces concepts que de chercheurs travaillant ou ayant travaillé dessus.

Si leur importance et leur utilisation abondante au fil du temps devraient leur réserver un large consensus en matière de définition, de conceptualisation et d'opérationnalisation, force est de constater que les divergences en la matière sont au contraire très importantes à la fois entre disciplines et même au sein d'une même discipline ⁽⁹⁾. La conceptualisation et la mesure du statut socioéconomique/classe sociale est parmi les sujets les plus difficiles et les plus controversés en recherche dans le domaine social. D'éminents savants débattent depuis plus de 125 ans de la théorie d'opérationnalisation et de l'utilité de la construction du statut socioéconomique/classe sociale ⁽¹⁰⁾. Comme l'annoncent beaucoup de chercheurs, le débat sur ces concepts cessera lorsque cessera la recherche sociale. Cependant la concentration sur un champ disciplinaire et sur des phénomènes bien déterminés pourrait bien profiter à la compréhension de ces concepts et aider à mieux les cerner.

Dans cet article nous allons d'abord créer des indicateurs qui peuvent appréhender l'appartenance sociale des femmes et voir à quel point ils pourraient être fidèles quant à sa représentation. Ensuite il sera question de voir comment l'appartenance sociale, au vu des indicateurs élaborés, pourrait influencer la fécondité des différents groupes sociaux. Enfin l'attention sera focalisée sur l'analyse des différences enregistrées en termes de niveau de fécondité générale et légitime.

Méthodologie -2

2-1 Données :

Il est évident que les données longitudinales sont plus pertinentes pour l'étude de l'impact de l'appartenance social sur la fécondité. La nature

dynamique du statut socioéconomique tout au long du cycle de vie ne pourrait être bien saisie qu'avec ce genre de données. Cependant une autre caractéristique du statut socioéconomique, qui est celle de l'accumulation surtout pour les critères non matériels comme l'éducation et l'occupation, pourrait nous permettre de rapprocher le statut socioéconomique/appartenance sociale même avec des données transversales à l'instar des données que nous utilisons ici.

Ce travail se base sur les données issues de l'enquête EASF2002 qui était inscrite dans la continuité du projet initié par la ligue des Etats arabes appelé projet Pan arabe pour la promotion de l'enfance (PAPCHILD), qui permet la planification et le suivi des programmes et politiques de santé.

Les différentes étapes de l'enquête ont été confiées à l'office national des statistiques. La collecte des informations a été faite durant la période allant du 21 septembre 2002 au 30 novembre 2002. Les taux de réponse pour les questionnaires ménage et individuelle sont respectivement de l'ordre de 93,5 % et 97,4%. Le tirage de l'échantillon est réalisé de telle sorte à avoir une représentativité aussi bien au niveau national que pour les quatre grandes régions géographiques et sanitaires du pays.

2-2 Méthode

Les critères servant à la constitution d'un quelconque système de stratification peuvent être pris individuellement ou conjointement, mais il semble qu'ils sont le plus souvent multiples ⁽¹¹⁾ puisqu'ils correspondent plus à la réalité sociale. Sur une sélection de 67 études relatives à la fécondité et à la mortalité infantile en relation avec le statut socioéconomique, Bollen et al. (2001) trouvent que les variables utilisées dans la constitution de l'indicateur du statut se répartissent comme suit :

| Variable | Fréquence |
|---------------------------------------------------|-----------|
| Education de la femme | 66 |
| Bien durables / caractéristiques de la maison | 35 |
| Education du mari | 23 |
| Occupation du mari | 15 |
| Occupation de la femme | 13 |
| Revenu/Consommation | 11 |
| Accès à la sécurité sociale | 1 |
| Allocation | 1 |
| Ménage de caste Distinguée «High caste household» | 1 |

Source : Bollen et al. 2001, p 167.

Comme le signalent beaucoup de chercheurs, le choix des variables est lié, entre autre, à la disponibilité des données mais également aux avantages et limites des variables elles mêmes ⁽¹²⁻¹³⁾.

Pour cerner l'influence du statut socioéconomique sur la fécondité, dans ce travail, nous allons utiliser deux indices: le premier saisit l'aspect matériel et économique du ménage tandis que le second saisit l'aspect social.

Le premier indice relate les conditions matérielles dans lesquelles vivent les ménages et témoigne des niveaux de vie de ces derniers et des moyens mises à leurs disposition pour accéder aux divers biens et commodités, et aux différents services liés à la santé, à la nutrition, aux loisirs ...etc. En vue d'apprécier ce volet matériel les chercheurs recourent généralement au revenu, aux dépenses du ménage mais également aux biens durables possédés par les ménages et aux caractéristiques du logement ⁽¹⁴⁻¹⁵⁾. En l'absence des informations

relatives au revenu et aux dépenses nous avons donc choisi la dernière alternative. Notre choix a été dicté donc non seulement par l'indisponibilité des données mais il émane également de la robustesse de l'indice lui même. En effet ce procédé a été utilisé et testé par Filmer et Pritchett ⁽¹⁶⁾. En utilisant la méthode basée sur les biens et commodités du ménage et également sur la méthode des dépenses du ménage, Filmer et Pritchett ont trouvé une grande concordance entre les résultats des deux techniques. Ils sont allés plus loin lorsqu'ils ont affirmé que la première méthode, basée sur les caractéristiques et biens possédés par les ménages, donne des résultats cohérents et robustes voire même meilleurs que ne le donne la méthode des dépenses des ménages.

La valeur de cet indice témoigne de l'accès des différents groupes et ménages au sein de la population aux ressources rares et aux services prodigués par la société.

Le second indice est basé sur l'éducation et l'occupation du couple.

L'éducation joue un rôle important puisqu'elle agit sur l'accès à l'information et permet l'ouverture sur, entre autre, les différentes idées relatives aux modes de vie, aux loisirs, à la formation des couples, à la fécondité et à l'aptitude de bénéficier des inventions scientifiques. L'occupation, quant à elle, est l'expression de l'expérience acquise dans la fonction et qui pourrait signifier: pouvoir, prestige et privilèges auxquels peuvent parvenir certains individus.

La méthode statistique appelée « Analyse en Composantes Principales (ACP) » est utilisée, pour les deux indicateurs, afin de résoudre le problème des poids réservés à chaque variable introduite dans la construction de chaque indice.

Après l'application de l'ACP, selon qu'il s'agit du premier ou du deuxième indice, le premier composant est retenu pour la création des

quintiles englobant l'ensemble des femmes enquêtées. Le premier quintile représente les femmes les plus défavorisées, le dernier quant à lui représente les femmes les plus favorisées, le troisième quintile représente le groupe à mi-chemin alors que le deuxième et le quatrième quintiles représentent les cas intermédiaires entre le groupe du milieu et les deux extrémités.

La mesure de la fécondité s'est faite, principalement, à l'aide de deux indicateurs : l'indice synthétique de fécondité générale et l'indice synthétique de fécondité légitime. Cette démarche est dictée par le fait que le premier indicateur du statut socioéconomique se calcule pour tout le ménage et permet l'étude des différents groupes sociaux alors que le deuxième indicateur est calculé au sein du couple et n'admet pas qu'on généralise sa valeur à tout le ménage.

Pour compléter notre travail, nous recourons à l'analyse statistique multivariée. A ce stade la variable dépendante sera le nombre total des naissances vivantes. Si les deux premiers indicateurs de fécondité se réfèrent aux cinq dernières années avant l'enquête la descendance atteinte au moment de l'enquête englobe toute la période de la vie conjugale.

3-Résultats

3-1 Fiabilité de l'analyse

La valeur de certains biens durables et des caractéristiques du logement sont différents entre le milieu rural et le milieu urbain. Il se pose donc le problème de poids des variables dans la création des indices à utiliser. Le matériel agricole comme le tracteur à titre d'exemple, pour ne citer que cela, est un bien largement valorisé dans le milieu rural mais pas dans le milieu urbain. Pour résoudre ce problème nous avons réalisé deux ACP

distincts: une pour le milieu rural et l'autre pour le milieu urbain. Ensuite nous avons créé les quintiles dans les deux milieux et les avons réunis par la suite dans un même fichier. De cette manière on a pu, d'abord retenir les variables importantes dans chaque milieu, tout en respectant la répartition des ménages à travers les quintiles, tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

La cohérence interne des données peut être examinée d'abord par les testes de validité de la méthode mais également par la visualisation des données elles mêmes à travers les tableaux de fréquences des biens durables et les caractéristiques du logement en fonction des quintiles établis. Cette logique de procéder a été suivie aussi bien pour la construction de l'indice économique que pour l'indice social.

L'indice KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) et le test de Bartlett permettent d'accepter les résultats de l'analyse factorielle. Les valeurs de KMO varient entre 0,7 pour l'indice économique et égale 0,6 pour l'indice social. Le test de Bartlett indique également que cette analyse est satisfaisante. Les valeurs d'Alpha et de Cronbach vont, également, dans le même sens à savoir que les deux indices sont fiables, bien que les résultats de l'indice économique sont meilleurs que ceux de l'indice social. Ceci est dû fort probablement aux manques de précision dans la collecte des données concernant l'occupation des maris.

Tableau 1 : L'indice Kaiser-Meyer-Olkin, Alpha de Cronbach, la variance totale expliqué et la variance expliquée par le premier composant.

| | Indicateur matériel | Indicateur social |
|--|----------------------------|--------------------------|
| | | |

| | Rural | Urbain | |
|-----------------------------------------------|--------------|---------------|-----|
| Kaiser –Meyer–Olkin | 0 ,71 | 0,78 | 0,6 |
| Alpha de Cronbach | 0,71 | 0,77 | 0,6 |
| Variance expliquée % | 60 | 62 | 60 |
| Variance expliquée par le premier composant % | 22 | 21 | 60 |

La visualisation des données confirme, elle aussi, ce que nous venons d'établir au sujet de la cohérence interne et ce pour les deux indices.

Comme le montrent les tableaux 2 et 3, les femmes sont réparties en trois groupes. Le premier rassemble les femmes de la catégorie inférieure composée de 30% des femmes dont les scores, à l'égard des deux indices, sont les plus faibles. Le deuxième groupe concerne la catégorie médiane englobant les 40% des femmes qui viennent après et enfin la catégorie supérieure des 30% des femmes qui disposent des scores les plus élevés.

Pour l'indice économique, la catégorie supérieure détient pratiquement tous les pourcentages élevés relatifs aux caractéristiques désirées dans le logement. La même chose est enregistrée en ce qui concerne la possession des biens durables. En plus de la gradation remarquée quasiment pour toutes les caractéristiques du logement et pour les biens durables, l'écart entre les deux catégories, inférieure et supérieure, montre à quel point les conditions économiques de la catégorie supérieure sont nettement plus avantageuses comparativement à la catégorie inférieure.

La gradation, à travers les trois groupes des femmes, se manifeste également pour l'indice social qui est basé sur le niveau d'éducation de la femme, de celui de son mari et de l'occupation de ce dernier.

Les femmes de la catégorie supérieure sont donc bien placées par rapport à la catégorie moyenne mais surtout par rapport à la catégorie inférieure. A titre d'exemple nous pouvons bien remarquer que la première catégorie est constituée de plus de 85% de femmes illettrées pour lesquelles aucun mari ne dépasse le niveau moyen alors que la catégorie supérieure est constituée de presque 50% de femmes avec le niveau d'éducation secondaire et plus et dont 66% de leurs maris ont un niveau d'éducation secondaire et plus. En termes d'activité professionnelle, les femmes de la première catégorie n'exercent aucune activité à raison de 92%, alors que ce pourcentage n'est que de 66% pour les femmes de la catégorie supérieure. Signalons ici que l'activité féminine en Algérie est beaucoup moins importante comparativement à celle des hommes.

Tableau 2 : Caractéristiques des logements et biens durables selon l'indice économique (EASF2002).

| | catégori e inférieu r 30 % | Catégori e moyenn e 40% | Catégori e supérieu r 30% | Total % |
|---------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|------------|
| Type Bidon ville et autre | 10,6 | 4,4 | 2,8 | 5,8 |
| logement Maison traditionnelle | 46,5 | 35,0 | 25,4 | 35,5 |
| Appartement, Maison, villa. | 42,9 | 60,6 | 71,8 | 58,7 |
| Source Fontaine/puits/citer | 37,8 | 21,5 | 23,5 | 26,9 |

| | | | | | |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|------|------|------|------|
| d'eau potable | ne et Autre Eau courante | 62,2 | 78,5 | 76,5 | 73,1 |
| Type du sol du logement | Terre battue vinyle et autre | 10,6 | 7,0 | 6,8 | 8,0 |
| | Carrelage /Ciment | 89,4 | 93,0 | 93,2 | 92,0 |
| Existence de sanitaire | Pas de toilettes | 20,3 | 1,7 | ,4 | 6,8 |
| | A l'extérieure du logement | 26,4 | 11,1 | 2,2 | 12,9 |
| | Oui inter. logement | 53,3 | 87,2 | 97,4 | 80,2 |
| Type d'éclairage | Lampe-a huile/ bougi et autre | 4,9 | 1,7 | 1,4 | 2,6 |
| | Electricité | 95,1 | 98,3 | 98,6 | 97,4 |
| Existence de cuisine | Pas de cuisine | 16,2 | 8,2 | 5,4 | 9,7 |
| | A l'extérieure du logement | 13,9 | 6,2 | 2,8 | 7,5 |
| | Oui inter. logement | 69,9 | 85,6 | 91,8 | 82,8 |
| Energie pour cuisiner | Charbon/Bois et autre | 4,3 | ,7 | 1,1 | 1,9 |
| | Gaz en bouteille | 88,6 | 65,0 | 46,4 | 66,3 |
| | Gaz naturel | 7,1 | 34,3 | 52,5 | 31,8 |
| Logements disposant des biens durables | Radio | 59,3 | 65,7 | 73,9 | 66,3 |
| | Téléviseur | 89,5 | 93,4 | 90,4 | 91,3 |
| | | 1,2 | 7,0 | 30,4 | 12,4 |
| | Vidéo | | | | |
| | Parabole | 36,4 | 56,4 | 55,9 | 50,3 |
| | Réfrigérateur | 86,4 | 82,0 | 82,7 | 83,5 |

| | | | | |
|------------------------|------|------|------|------|
| Chauffage | 19,6 | 48,1 | 62,6 | 44,1 |
| Cuisinière | 55,0 | 65,5 | 66,6 | 62,7 |
| Chauffe eau | 1,0 | 10,6 | 48,0 | 19,2 |
| Machine à coudre | 20,8 | 29,2 | 35,5 | 28,6 |
| Ventilateur électrique | 28,6 | 37,0 | 34,5 | 33,7 |
| Téléphone | 10,3 | 28,6 | 48,5 | 29,2 |
| Machine à laver | ,2 | 6,1 | 34,8 | 13,1 |
| Climatiseur | 2,1 | 6,7 | 14,7 | 7,7 |
| Motocyclette | 5,0 | 5,0 | 4,9 | 5,0 |
| Voiture privée | 12,5 | 22,8 | 24,6 | 20,3 |

Tableau 3 : Niveaux d'éducation et activité professionnelle des femmes et de leurs maries selon l'indice sociale (EASF2002).

| | Catégorie inférieur 30% | Catégorie moyenne 40% | Catégorie supérieure 30% | Total % |
|---------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------|
| Niveau d'éducation de la femme | | | | |
| Illettrée | 85,2 | 36,2 | 4,8 | 42 |
| Primaire et moyen | 14,7 | 59,5 | 45,8 | 41,6 |
| Secondaire et plus | 0,1 | 4,3 | 49,4 | 16,4 |
| Niveau d'éducation du Mari | | | | |
| Illettré | 76 | 15,9 | 0,6 | 29,9 |
| Primaire et moyen | 24 | 80,5 | 32,7 | 48,8 |
| Secondaire et plus | 0 | 3,6 | 66,7 | 21,3 |
| Profession du mari | | | | |
| Inoccupé /chômage | 30,5 | 3,2 | 1,5 | 11,1 |

| | | | | |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|------|------|------|
| Non qualifié –en agriculture | 2 | 0,7 | | 0,9 |
| Non qualifié –hors agriculture | 28,1 | 10,4 | 2,8 | 13,6 |
| Qualifié en agriculture | 12,6 | 9,7 | 1,5 | 8,2 |
| Qualifié hors agriculture | 26,8 | 65,2 | 30,3 | 43 |
| Profession d'orientation et de qualification élevée | 0 | 10,8 | 63,8 | 23,2 |
| | Activité de la femme | | | |
| N'a jamais travaillé | 92,1 | 87,7 | 66,3 | 82,7 |
| Travaille/ a travaillé | 7,9 | 12,3 | 33,7 | 17,3 |
| | | | | |

3–2 Niveau de fécondité

L'Algérie a connu une baisse remarquable de sa fécondité durant les deux dernières décennies du siècle passé. Entre 1986 et 1992 la fécondité générale est tombée de 5,4 enfants par femme à 4,4. Dix années après, en 2002, elle est descendue à 2,4 enfants par femme. La différence entre les niveaux de fécondité générale enregistrés par les différentes catégories de femmes s'est, toute chose égale par ailleurs, considérablement minimisée. En se basant sur les données l'enquête de 2002, et en retenant l'indice économique comme critère de discrimination, l'écart entre la catégorie supérieure et la catégorie inférieure ne s'élevait qu'à 0,5 enfants/femme.

Utilisant les données de l'enquête PAPCHILD de 1992 et suivant un procédé semblable Yaakoubd ⁽¹⁷⁾ trouvait des écarts plus prononcés puisque les femmes de la catégorie inférieure avait un indice synthétique de fécondité de 5,7 enfants/femme contre seulement 2,7 pour les femmes de la catégorie supérieure soit un écart de 3 enfants/femme. Ce résultat conforte le notre étant donné que les femmes de la catégorie inférieure ont une fécondité plus élevée que celle de la catégorie supérieure. Il indique aussi que les écarts de fécondité, entre les femmes, tendent à se resserrer sous l'effet de la baisse de la fécondité, généralisée à tous les groupes sociaux. Il semble cependant que c'est la fécondité des femmes appartenant aux catégories défavorisées qui se rapproche graduellement de celle de la catégorie favorisée.

Tableau 4 : taux de fécondité et indice synthétique de fécondité selon les catégories de l'indice économique (EASF2002).

| Group e d'âge | Catégorie 1 | Catégorie 2 | Catégorie 3 | Catégorie 4 | Catégorie 5 | Tota l |
|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------|
| 15-19 | 0,001 | 0,001 | 0,001 | 0,001 | 0,001 | 0,001 |
| 20-24 | 0,024 | 0,026 | 0,026 | 0,026 | 0,022 | 0,102 |
| 25-29 | 0,101 | 0,087 | 0,100 | 0,090 | 0,080 | 0,458 |
| 30-34 | 0,145 | 0,140 | 0,131 | 0,131 | 0,119 | 0,666 |
| 35-39 | 0,139 | 0,133 | 0,123 | 0,126 | 0,119 | 0,640 |
| 40-44 | 0,095 | 0,078 | 0,079 | 0,072 | 0,064 | 0,388 |

| | | | | | | |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 45-49 | 0,025 | 0,023 | 0,032 | 0,014 | 0,021 | 0,023 |
| ISF | 2,6 | 2,4 | 2,5 | 2,3 | 2,1 | 2,4 |

Pour vérifier les écarts de fécondité selon l'indice social nous allons travailler avec la fécondité des femmes mariées car les variables à la base de cet indice se réfèrent aux qualités de la femme et de son mari. Ce qui nous importe ici c'est la différence de fécondité entre les groupes sociaux ainsi que l'examen de sa gradation entre les différentes catégories. Il est évident que les niveaux de la fécondité légitime sont bien supérieurs à ceux de la fécondité générale du fait que nous travaillons seulement avec les femmes mariées au moment de l'enquête. Avec un indice synthétique de fécondité légitime de 4,2 enfants/femme, la catégorie supérieure enregistre un écart de 1,7 enfant comparativement à la catégorie inférieure pour qui l'ISF est de 5,9 enfants/femme.

Si on utilise l'indice économique et on se restreint à la fécondité des femmes mariées nous allons avoir approximativement la même gradation mais avec des écarts moins prononcés puisque l'ISF de la catégorie inférieure, selon l'indice économique, est égale à 4,8 enfants/femme contre 4,3 pour la catégorie supérieure. Les écarts successifs d'une catégorie à l'autre suivent également la même logique : ils sont cependant plus importants au vu de l'indice social comparativement à l'indice économique.

Tableau 5 : taux de fécondité et indice synthétique de fécondité des femmes mariées selon les catégories de l'indice social et l'indice économique(EASF2002).

| Groupe | l'indice social | | | | | |
|--------|-----------------|----------|----------|----------|----------|-----|
| | Catégori | Catégori | Catégori | Catégori | Catégori | Tot |

| d'âge | e 1 | e 2 | e 3 | e 4 | e 5 | al |
|--------------------|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 15-19 | 0,133 | 0,036 | 0,000 | 0,052 | 0,080 | 0,055 |
| 20-24 | 0,242 | 0,188 | 0,162 | 0,156 | 0,109 | 0,152 |
| 25-29 | 0,275 | 0,248 | 0,257 | 0,219 | 0,194 | 0,218 |
| 30-34 | 0,205 | 0,220 | 0,226 | 0,195 | 0,183 | 0,201 |
| 35-39 | 0,196 | 0,164 | 0,148 | 0,144 | 0,168 | 0,158 |
| 40-44 | 0,096 | 0,106 | 0,076 | 0,084 | 0,082 | 0,088 |
| 45-49 | 0,027 | 0,034 | 0,042 | 0,015 | 0,019 | 0,026 |
| ISF (15-49) | 5,9 | 5,0 | 4,6 | 4,3 | 4,2 | 4,5 |
| | l'indice économique | | | | | |
| 15-19 | 0 071 | 0 059 | 0 068 | 0 042 | 0 036 | 0 05 |
| 20-24 | 0 153 | 0 163 | 0 152 | 0 150 | 0 152 | 0 15 |
| 25-29 | 0 230 | 0 226 | 0 218 | 0 221 | 0 236 | 0 21 |
| 30-34 | 0 199 | 0 210 | 0 197 | 0 205 | 0 207 | 0 20 |
| 35-39 | 0 169 | 0 160 | 0 153 | 0 149 | 0 134 | 0 15 |
| 40-44 | 0 107 | 0 091 | 0 091 | 0 075 | 0 074 | 0 08 |
| 45-49 | 0 029 | 0 025 | 0 031 | 0 025 | 0 018 | 0 02 |
| ISF (15-49) | 4,8 | 4,7 | 4,6 | 4,3 | 4,3 | 4,5 |

Si les caractéristiques des femmes et de leurs maris, représentées ici par l'éducation et l'occupation, et le statut économique des femmes, représenté, quant à lui, par les caractéristiques des logements et la possession des biens durables, font apparaitre des différences notables en matière de fécondité, force est de reconnaître que c'est l'indice social

qui engendre une différence beaucoup plus importante. Pour expliquer cette différence nous allons voir comment s'établit la relation entre l'indice économique et/ou l'indice social d'une part et les variables intermédiaires les plus importantes, pour l'Algérie, en l'occurrence le mariage et la contraception qui agissent directement sur la fécondité. Les différences en matière d'allaitement, à travers les catégories des deux indices sont négligeables. De ce fait cette variable a donc été écartée.

Les informations relatives au mariage et à la contraception annoncent un premier résultat global qui s'illustre à travers un détachement flagrant de la catégorie supérieure notamment par rapport à la catégorie inférieure.

Les catégories issues de l'indice social laissent apparaître une augmentation sensible de l'âge au premier mariage à raison que l'on avance du bas vers le haut et ce quelque soit l'âge de la femme au moment de l'enquête. A titre d'exemple, l'âge moyen au premier mariage pour le groupe des femmes âgées de 40-49 ans est de 18,5 ans pour la catégorie inférieure alors qu'il est de 23 ans pour la catégorie supérieure.

Tableau 6 : Mariage et contraception selon les catégories de l'indice social (EASF2002).

| | | Catégo | Catégo | Catégo | Catégo | Catégo | To |
|----------------------|-------------------|----------------------------------------|--------|--------|--------|--------|-----|
| | | Age Moyen au 1 ^{ier} mariage | | | | | |
| Groupe | 15-29 | 19.4 | 20.1 | 20.6 | 20.6 | 21.5 | 20. |
| | 30-39 | 19.9 | 20.4 | 21.4 | 21.6 | 23.3 | 21. |
| | 40-49 | 18.5 | 19.8 | 21.0 | 21.2 | 23.0 | 20. |
| | Total | 19.2 | 20.1 | 21.2 | 21.2 | 22.7 | 20. |
| | | Age médian au 1 ^{ier} mariage | | | | | |
| Groupe | 15-29 | 19.0 | 20.0 | 20.0 | 20.0 | 21.0 | 21. |
| | 30-39 | 19.0 | 19.0 | 20.3 | 21.0 | 23.0 | 21. |
| | 40-49 | 18.0 | 19.0 | 20.0 | 20.0 | 23.0 | 19. |
| | Total | 18.0 | 19.0 | 20.0 | 20.0 | 22.0 | 20. |
| Nombre de de mariage | 1 fois | 89.7 | 91.8 | 96.5 | 96.3 | 97.6 | 94. |
| | 2 fois et + | 10.3 | 8.2 | 3.5 | 3.7 | 2.4 | 5.8 |
| Lien de au mari | Cousin σ . | 16.7 | 15.8 | 12.4 | 11.3 | 9.2 | 13. |
| | Cousin σ . | 10.7 | 9.7 | 8.5 | 10.0 | 7.3 | 9.3 |

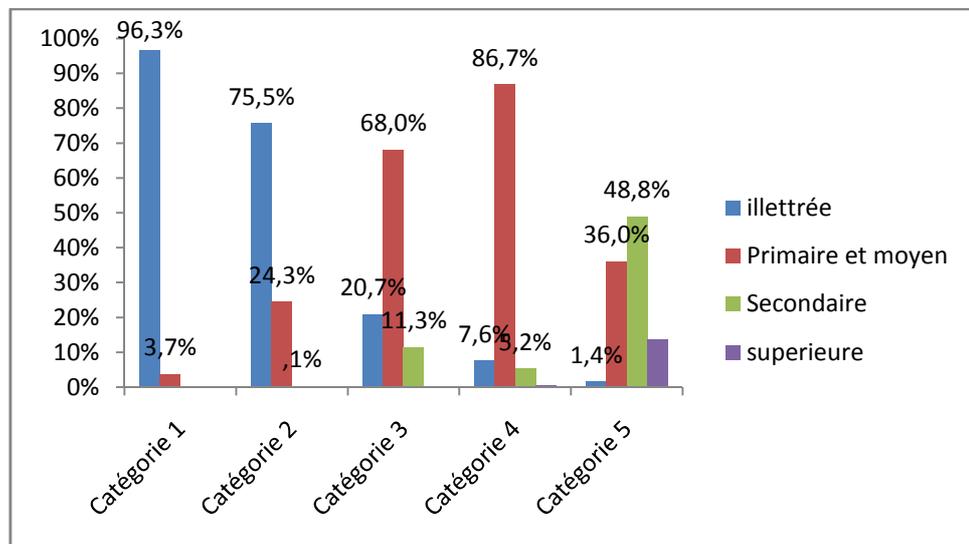
| | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------|-----------------|------|------|------|------|-----|
| | Autre lien | 12.1 | 12.9 | 10.6 | 11.6 | 9.2 | 11. |
| | Sans lien | 60.5 | 61.6 | 68.5 | 67.1 | 74.4 | 66. |
| Nombre des autres épouses | 1 épouse | 4.1 | 3.6 | 1.2 | 1.5 | 1.2 | 2.5 |
| | 2 épouses | 0.6 | 0.5 | 0.5 | 0.1 | 0.2 | 0.4 |
| | 3 épouses | 0.0 | 0.4 | 0.9 | 0 | 0 | 0.2 |
| | Pas d'autres | 94.8 | 95.2 | 97.4 | 98.2 | 98.2 | 96. |
| | NSP | 0.5 | 0.5 | | 0.2 | 0.4 | 0.3 |
| | | Contraception % | | | | | |
| Utilisation | | 54.1 | 53.0 | 58.9 | 60.3 | 59.4 | 56. |
| Nombre à la utilisation | 0 enfant | 2.5 | 2.3 | 4.6 | 4.0 | 7.9 | 4.2 |
| | 1 enfant | 34.3 | 40.0 | 58.5 | 60.1 | 69.1 | 52. |
| | 2 enfants | 19.1 | 21.0 | 14.7 | 19.1 | 16.3 | 18. |
| | 3 enfants et | 44.1 | 36.7 | 22.2 | 16.8 | 6.7 | 24. |
| Raison de première utilisation | espacement | 79.0 | 84.1 | 89.7 | 90.3 | 93.2 | 87. |
| | Arrêt | 20.8 | 15.2 | 9.3 | 8.8 | 6.4 | 11. |
| | Autre | 0.2 | 0.7 | 1.0 | 0.9 | 0.4 | 0.6 |

Les autres variables liées au mariage et qui peuvent donner quelques explications sur la différence de niveau de fécondité à travers les différentes catégories (voir tableau 6) montrent que les femmes de la catégorie supérieure sont plus ouvertes et plus stables dans leurs couples puisqu'elles sont les plus enclines à n'avoir aucun lien de parenté avec leurs maris, vivent pour la plupart dans leurs premières unions et ne partageant pas leurs maris avec d'autres épouses. Parmi ces variables liées au mariage, celle relative au nombre de fois de mariage mérite une petite précision. Il s'agit de l'instabilité qui se manifeste au sein de la première et la seconde catégorie et qui est de l'ordre de 10,3% et 8,2% respectivement. Ces deux pourcentages devraient avoir un effet négatif sur la fécondité en la maintenant à un niveau bas du fait que cette instabilité réduit la durée de vie en couple et du coup estompe la possibilité de tomber enceinte puisque la conception dans la société algérienne, comme dans toutes les sociétés musulmanes, n'est tolérée que dans le cadre du mariage.

D'un autre point de vue il semble que la composition de chaque catégorie joue un rôle important dans cette différenciation. Dans ce cadre on remarque que la première catégorie est constituée à 96,3% de

femmes sans instruction. La catégorie supérieure, quant à elle, n'englobe que seulement 1,4% de femmes sans instruction parmi l'ensemble des femmes qui la compose. Il est également intéressant de remarquer que le niveau d'éducation secondaire n'apparaît qu'à partir de la troisième catégorie tandis que le niveau supérieur n'apparaît que pour la dernière catégorie.

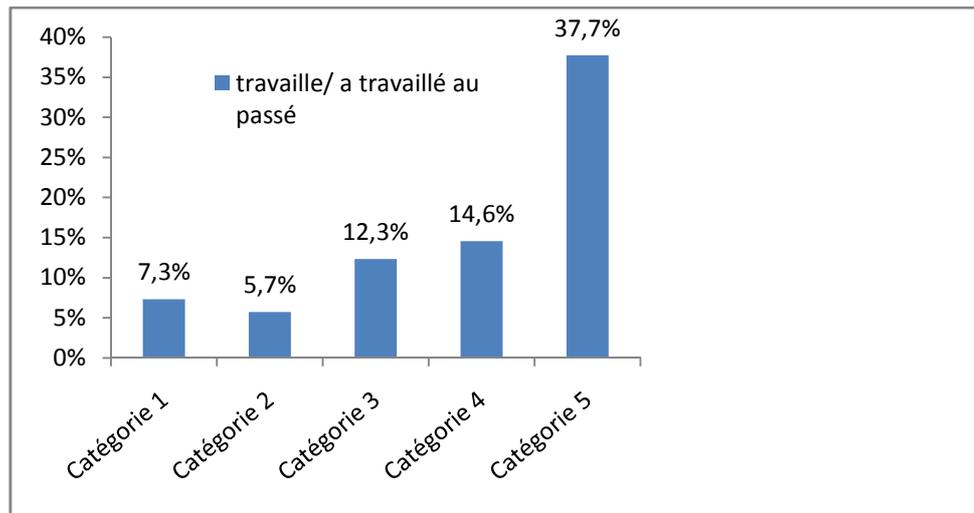
Figure 1 : Niveau d'éducation des femmes mariées selon l'indice social (EASF2002).



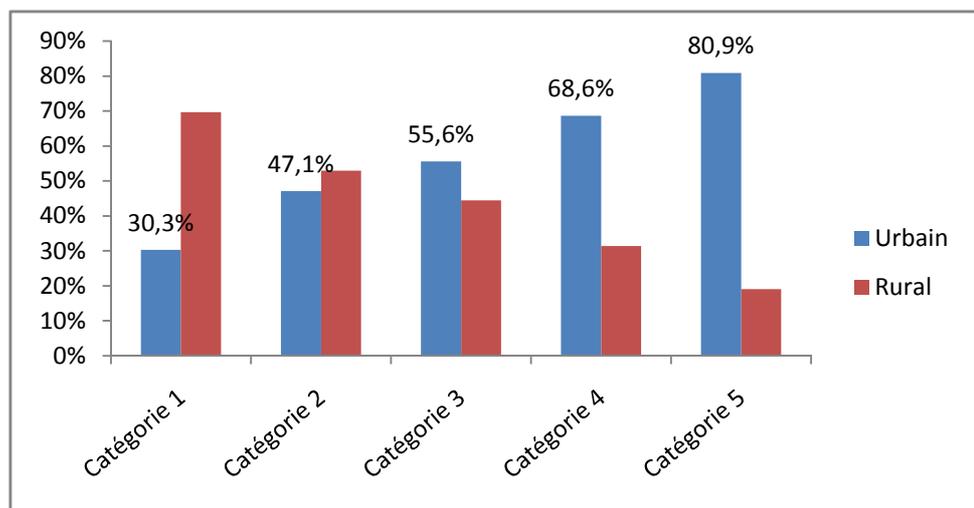
En matière d'activité féminine nous remarquons que seulement 7,3% des femmes de la catégorie inférieure en sont concernées alors que cette proportion augmente pour atteindre 37,7% dans la catégorie supérieure.

Cette situation peut être attribuée, entre autres, à la structure des femmes vis-à-vis de leurs lieux de résidence puisque 80,9% des femmes de la catégorie supérieur vivent dans le milieu urbain alors qu'elles ne sont que 30,3% pour la catégorie inférieure. De plus l'activité féminine est fortement corrélée au niveau d'éducation comme l'avaient montré les études antérieures. Il est à rappeler que les taux d'activité des femmes, en Algérie, sont faibles en comparaison avec ceux des hommes et que l'activité des femmes est fortement liée au niveau d'éducation et au milieu de résidence: les femmes sont plus actives avec les niveaux d'éducation élevés et dans le milieu urbain.

Figure 2 : Proportion des femmes qui travaillent où ayant travaillé selon l'indice social (EASF 2002).



**Figure 3 : Répartition des femmes selon le lieu de résidence
l'indice social (EASF 2002).**



Bien que les catégories issues de l'indice économique fassent apparaître une gradation visible concernant les variables explicatives, il est à mentionner que les différences d'une catégorie à l'autre ne sont pas si grandes que l'on avait prédit. L'âge au mariage à titre d'exemple, qui représente une variable intermédiaire très importante de la fécondité, arrive à peine à frôler l'écart d'une année.

Tableau 7 : Contraception et mariage selon les catégories de l'indice économique (EASF2002).

| | | Catégorie 1 | Catégorie 2 | Catégorie 3 | Catégorie 4 | Catégorie 5 | Total |
|---------------------------|----------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| | Age Moyen au 1 ^{ier} mariage | | | | | | |
| Groupe d'âge | 15-29 | 20,3 | 20,6 | 20,6 | 20,9 | 20,9 | 20,6 |
| | 30-39 | 21,3 | 21,3 | 20,9 | 21,7 | 21,8 | 21,4 |
| | 40-49 | 19,7 | 19,8 | 20,0 | 20,5 | 21,3 | 20,3 |
| | Total | 20,5 | 20,7 | 20,5 | 21,1 | 21,4 | 20,8 |
| | Age médian au 1 ^{ier} mariage | | | | | | |
| Groupe d'âge | 15-29 | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 21,0 | 21,0 | 21,0 |
| | 30-39 | 21,0 | 20,0 | 20,0 | 21,0 | 21,0 | 21,0 |
| | 40-49 | 19,0 | 19,0 | 19,0 | 20,0 | 20,0 | 19,0 |
| | Total | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 21,0 | 20,0 |
| Nombre de fois de mariage | 1 fois | 93,2 | 94,7 | 93,7 | 93,8 | 94,5 | 94,0 |
| | 2 fois et + | 6,8 | 5,3 | 6,3 | 6,2 | 5,5 | 6,0 |
| Lien de parenté au mari | Cousin g. paternel | 16,1 | 13,1 | 14,5 | 11,1 | 10,6 | 13,1 |
| | Cousin g. | 9,9 | 9,2 | 8,9 | 10,6 | 7,2 | 9,2 |

La composition des catégories issues de l'indice économique selon le niveau d'éducation, l'activité féminine et le lieu de résidence indique que les différences entre catégories ne sont pas aussi importantes que celles trouvées en utilisant l'indice social. Il est important ici de rappeler que les études précédentes soulignaient déjà que ces trois facteurs sont importants pour la compréhension de la baisse de la fécondité en Algérie.

Les différences, en termes de prévalence contraceptive, entre catégories suivent globalement la même logique que l'âge au premier mariage, aussi bien pour l'indice social que pour l'indice économique. Si l'indice social donne deux groupes distincts vis-à-vis de l'utilisation actuelle de la contraception : les deux premières catégories en face des trois dernières, l'indice économique quant à lui fait apparaître un rapprochement entre toutes les catégories.

Figure 4 : Niveau d'éducation des femmes mariées selon l'indice économique (EASF2002).

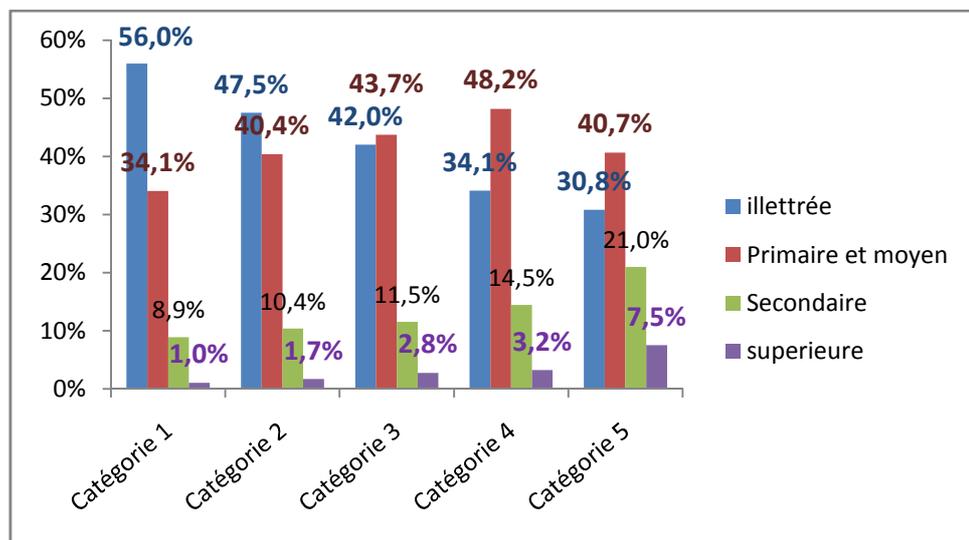


Figure 5 : Proportion des femmes qui travaillent où ayant travaillé selon l'indice économique (EASF 2002).

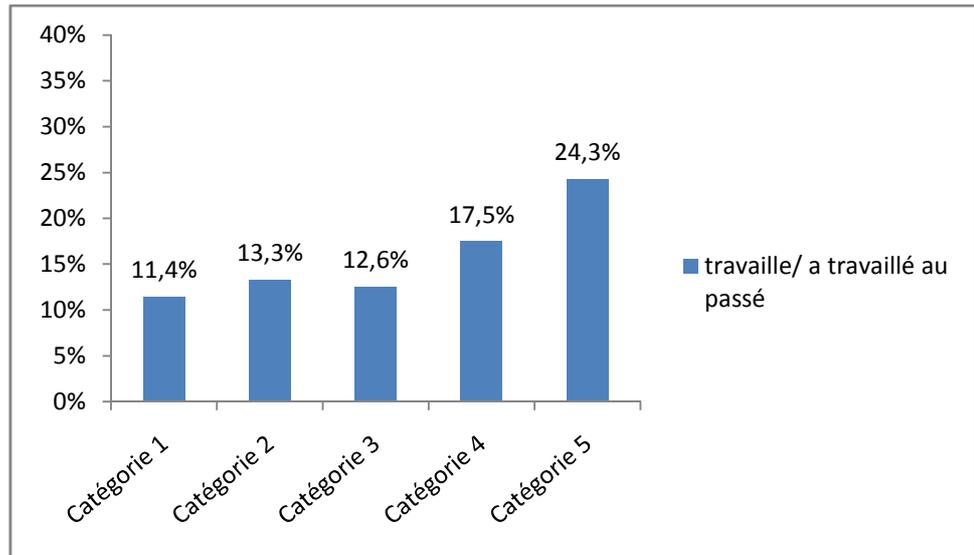
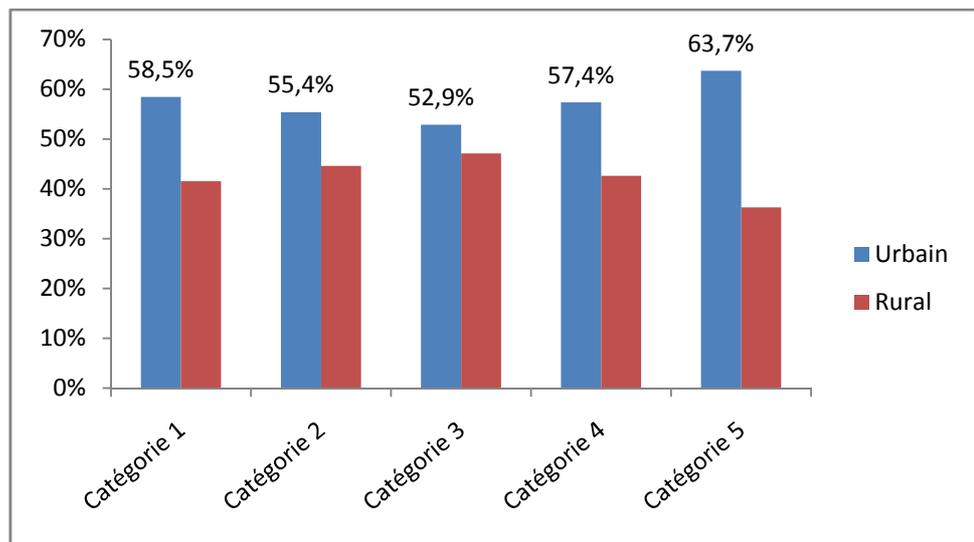


Figure 6 : Répartition des femmes selon le lieu de résidence et l'indice économique (EASF 2002).



Les résultats que nous avons discutés plus haut indiquent que les catégories générées aussi bien par l'indice économique que par l'indice social conduisent vers une différenciation non négligeable en termes de fécondité et de variables intermédiaires surtout pour l'indice social.

Cependant l'effet net des catégories peut être bien appréhendé par l'analyse multivariée où on aura l'occasion d'introduire plusieurs variables simultanément. Pour cela nous avons introduit les variables suivantes: l'âge de la femme, l'âge au premier mariage ainsi que les

catégories issues des deux indices. Les résultats sont donnés dans le tableau 8.

Tableau 8: Comparaison des résultats du modèle de régression linéaire, variable dépendante: nombre d'enfants nés-vivants

| | Coefficients | Signification |
|---------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------|
| (Constante) | 2,010 | ,000 |
| Age de la femme | ,226 | ,000 |
| Age au 1 ^{ier} mariage | -,270 | ,000 |
| Indice économique | | |
| catégorie 1 | Cr | |
| catégorie 2 | -,055 | ,375 |
| catégorie 3 | -,076 | ,223 |
| catégorie 4 | -,084 | ,178 |
| catégorie 5 | -,251 | ,000 |
| Indice social | | |
| catégorie 1 | Cr | |
| catégorie 2 | -,162 | ,008 |
| catégorie 3 | -,342 | ,000 |
| catégorie 4 | -,613 | ,000 |
| catégorie 5 | -,752 | ,000 |
| Statistique F | 1283,327 | Cr : catégorie de référence R² 0,678 |

L'application de la régression montre d'abord que les résultats sont satisfaisants dans la mesure où le coefficient de détermination R^2 vaut presque 68%. Cela nous permet donc de dénoter une bonne appréciation du modèle. Tous les coefficients sont significatifs à part

ceux des catégories 2, 3 et 4 issue de l'indice économique. Cela peut s'expliquer par le rapprochement des comportements des femmes appartenant à la catégorie de référence et celles des catégories citées. Il est clair cependant que l'indice social a un effet net sur la fécondité comme nous l'avons remarqué plus haut, et conserve de ce fait un poids explicatif plus important que celui de l'indice économique.

Conclusion

En guise de conclusion et en dépit des limites inhérentes aux données que nous avons utilisées, nous pouvons dégager quelques résultats. Il s'est avéré que la catégorie socioéconomique est un construit synthétique pertinent dans la différenciation des niveaux de fécondité. Le statut socioéconomique est donc un concept qui mérite d'être pris en considération et en fonction duquel les déterminants de la fécondité doivent être analysés. Cela dit, le concept lui-même doit également être clarifié que ce soit d'un point de vue conceptuel que pratique pour aider à la réalisation des études comparatives. La modeste démarche adoptée ici se base sur les données disponibles et ne peut être qu'une possibilité parmi tant d'autres. Notre ambition est de vérifier que les inégalités de distribution des biens économiques et sociaux peuvent se condenser à travers des catégories sociales et économiques et influencent considérablement la fécondité et les variables qui la déterminent. L'analyse des données disponible a montré que les niveaux de fécondité ne sont pas distribués d'une manière aléatoire mais ils suivent une gradation au sein des catégories établies. Il ressort que les catégories les plus favorables en termes de possession de biens valeureux socialement ou économiquement, sont celles où la fécondité est la moins élevée. Toute chose égale par ailleurs, les catégories défavorables enregistrent les niveaux les plus élevés de la fécondité. Cependant il faut mentionner

que les écarts de fécondité sont plus importants à travers les catégories issues de l'indice social qu'à travers celles issues de l'indice économique.

Ceci est également vrai pour presque toutes les variables introduites pour expliquer ces différences, comme l'éducation, le milieu de résidence, l'activité féminine, l'âge au mariage et la contraception.

Il est important de mentionner le caractère dynamique du statut socioéconomique. Dans un tel cas les données qui peuvent suivre et saisir les changements des statuts ainsi que les comportements reproductifs sont, à notre sens, les plus adaptés pour prendre en compte la mobilité sociale des femmes.

Références bibliographiques

Yaakoubd A., « Catégories sociales et comportements -1 reproductifs en Afrique du Nord : une analyse comparative », communication présentée au XXIV^e congrès général de population de l'IUSSP, Salvador, Brésil, 18-24 Août, 2001, p1.

Stavenhagen R., « Classes sociales et stratification », *l'Homme et -2 la société[en ligne]*8, 1968, p 4

http://classiques.uqac.ca/contemporains/stavenhagen_rodolfo/classes_stratification_sociale/classes_et_stratification.pdf (consulté le 06/04/2011).

Davis K. & Moore W., « Some Principles of Social Stratification -3 », *American Sociological Review*, Vol. 10, n° 2, 1945, p 242.

Galobardes B., Lynch J. & George Davey S., «Measuring -4 socioeconomic position in health research», *British Medical Bulletin*, 2007, p 21.

- Krieger N., Williams DR. & Moss NE., «Measuring Social Class –5
In Us Public Health Research: Concepts, Methodologies, and
Guidelines», *Annu. Rev. Public Health*, 18, 1997, p 342.
- Galobardes B., Lynch J. & George Davey S., Op. Cit., p 23. –6
- Bollen KA., Jennifer LG. & Guy S., «Socioeconomic Status and –7
Class in Studies of fertility and health in Developing Countries»,
Annual Review of Sociology 27, 2001, p 153.
- Bollen KA., Jennifer LG. & Guy S., Op. Cit, p 154. –8
Ibid. –9
- Oakes JM. & Rossi PH., «The measurement of SES in –10
health research: current practice and steps toward a new
approach», *Social Science & Medicine*, 56, 2003, p 770.
Stavenhagen R., Op Cit , p 2. –11
- Bollen KA., Jennifer LG. & Guy S., Op. Cit, p 171. –12
- Vickie LS., «Measurement of Socioeconomic Status in –13
Health Disparities Research», *Journal of the National Medical
Association*, vol. 99, n° 9, 2007, p 1013.
- Vyas S. & Kumaranayake L., «Constructing socio-economic –14
status indices: how to use principal components analysis», *Health
Policy and Planning* 21(6), 2006, p 459.
- Kolenikov S. & Angeles G., «Socioeconomic status –15
measurement with discrete proxy variables: Is principal
component analysis a reliable answer? », *Review of Income and
Wealth* 55, 2009, p129.

Filmer D. & Pritchett LH., «Estimating Wealth Effects -16

Without Expenditure Data – or Tears: An Application to
Educational Enrolments in States of India», *Demography*, Volume
38-Number 1, 2001, pp. 115–132.

Yaakoubd A., Op Cit, p 11. -17